

Objectifs généraux du dossier de Maturité Professionnelle Commerciale (MPC)

Chères candidates, chers candidats,

Votre dossier MPC ainsi que la défense orale qui suit, sont l'aboutissement de votre stage MPC en entreprise ou en administration. Ils sont l'affirmation des différentes compétences professionnelles et personnelles que vous y avez acquises. L'obtention d'une MPC vous permettra de continuer vos études dans le domaine que vous avez choisi (HEG, passerelle Dubs, école hôtelière...)

Dans cet esprit, voici quelques rappels d'ordre général concernant l'évaluation du dossier et de la défense orale. Vous trouverez également la grille d'évaluation utilisée par les maîtres.

DOSSIER ECRIT

- **FORME:** la présentation de votre rapport doit satisfaire aux standards professionnels. Il faut compter une trentaine de pages, sans les annexes. La mise en page doit montrer que les notions de bureautique acquises à l'Ecole de commerce sont utilisées et maîtrisées (mise en page, numérotation des pages, notes de bas de page, table des matières, etc.). Référez-vous au guide de rédaction que vous aurez à disposition.

La lecture de votre document doit être aisée, le français doit être de bonne facture et sans faute d'orthographe! Une relecture par une tierce personne experte et de confiance, est vivement conseillée.

- **CONTENU:** d'une part à la lecture de votre rapport, on doit clairement comprendre les divers secteurs professionnels liés à votre stage, constater votre intégration dans l'entreprise, ainsi que voir l'application des connaissances acquises à l'Ecole de commerce.

D'autre part, votre dossier MPC correspond à un mandat que vous avez reçu de l'entreprise. Ainsi il représente une **utilité certaine** pour cette dernière. Il vous est conseillé de trouver, de concert avec votre répondant-entreprise, la problématique de votre travail.

Il découle, par exemple, de ce qui précède que tout aspect purement descriptif dans votre dossier doit pouvoir être justifié dans le sens d'une recherche de réponse à la problématique. Les annexes éventuelles prévues seront **pertinentes** et soutiendront la compréhension de votre document.

DEFENSE ORALE

Concernant votre défense orale, il faut mentionner les points importants suivants:

- ❑ Vous avez 30 minutes à disposition.
- ❑ Votre présentation orale n'est pas un résumé ou une redite de votre dossier, mais elle approfondit un point particulier de votre réflexion ou amène un élément nouveau à la réponse de votre mandat.
- ❑ Votre défense orale doit si possible être accompagnée d'une présentation de type Powerpoint.
- ❑ Utilisez la possibilité de vous appuyer sur d'autres supports (affiches, vidéo, objets se rapportant à votre travail ou à ce que fait l'entreprise, etc.).
- ❑ La défense orale est le moyen pour vous, de démontrer vos connaissances approfondies du sujet traité.
- ❑ L'élocution française doit être suffisamment bonne. Ceci peut être préparé par plusieurs répétitions faites à haute voix, devant d'autres personnes. Si nécessaire, appuyez-vous sur quelques notes écrites .

Contrôlez en outre votre timing !

- ❑ Les experts attendent de l'examen oral d'acquiescer la conviction que vous êtes prêts pour gérer des situations de stress, que vous savez utiliser à bon escient les moyens de communication et que vous maîtriser l'art de captiver un auditoire.

En conclusion, le dossier écrit et la défense orale sont deux examens importants. Consacrez suffisamment du temps à leur élaboration et leur préparation afin d'éviter des déceptions et des frustrations.